

CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE CONTRIBUTEUR EURASIAPEACE

Le 10 août 2023

Bonjour!

Vous êtes souscripteur de l'abonnement EURASIAPEACE du site eurasiapeace.org ; condition sine qua non à la signature du présent contrat qui ouvre des droits au statut d'auteur sur le site précité.

Ce présent contrat d'engagement réciproque régit les relations entre le contributeur du site et EURASIAPEACE : N°SIRET : 910 008 481 00012 domicilié au 61, Avenue Henri Rochier 26110 Nyons et dont le directeur est : M. Morgan Caillet.

Le présent contrat, même signé par les deux parties, ne prend effet qu'à partir de la souscription particulière de l'abonnement contributeur à 4,90€/mois qui doit être pris dans les 48h suivant sa signature, sans quoi ce contrat devient caduque.

Les contributions de veille géopolitique à EurasiaPeace ont vocation à donner de la visibilité à vos compétences, à vos écrits et/ou vos projets de recherche et faciliter le développement de votre réseau professionnel. Cette activité est aussi une porte d'entrée vers d'autres activités : réalisation de podcasts, organisation de webinaires, participation à des dossiers spéciaux et autres...

Vous êtes contributeurs au titre de la veille géopolitique :

Zone couverte.		
□ Union européenne	☐ Europe de l'est (hors UE)	□ sud-Caucase
□ Russie	□ Asie centrale	□ Chine
□ Autre : préciser	•••••	

<u>Thématique</u> :				
Préciser l'intitulé :			••••	
Fréquence de publication :				
□ Hebdomadaire	☐ Bimensuelle	□ Mensuelle		
Jour de publication (tolérance de 48h de décalage acceptée):				
Préciser le jour :				

Tout contributeur peut mettre un terme à ce contrat quand il le souhaite. La responsabilité revient au contributeur de suspendre son abonnement mensuel « contrat contributeur » directement sur le site via son compte d'abonné. Et de prévenir la direction par mail (morgan.caillet@eurasiapeace.org) ou par téléphone (06 37 36 36 99) pour modification de son statut sur le site. En effet, son statut d'auteur sera supprimé sur le site en conséquence.

Tout abandon du statut de contributeur au site eurasiapeace.org ne saurait en aucun cas remettre en cause les droits dont il bénéficie en tant que souscripteur de l'« abonnement EurasiaPeace ».

Une fois l'abonnement contributeur mensuel résilié et la suppression subséquente du statut d'auteur sur le site, l'abonné ne pourra prétendre à nouveau au statut de contributeur qu'après une nouvelle candidature intervenant après un délai de 6 mois.

Le non respect des clauses du présent contrat entraîne la suspension du statut d'auteur sur le site et la suppression des accès à tous les outils de veille géopolitique.

LA VEILLE GEOPOLITIQUE CHEZ EURASIAPEACE

Les veilles géopolitiques sont **réparties par zone géopolitique** : Union européenne, Europe de l'est hors UE (comprenant les Balkans), Russie, sud-Caucase, Asie centrale (comprenant la Mongolie), Iran (comprenant la zone afghano-pakistanaise), Turquie, Chine, États-Unis.... Elles sont **hebdomadaires, bimensuelles ou mensuelles en fonction de votre thématique**.

Elles comprennent des **événements géopolitiques, économiques, sécuritaires, humanitaires et écologiques.** Elles peuvent également comprendre des événements de politique intérieure si ceux-ci sont assez importants pour éclairer des dynamiques internationales.

Le travail de veille s'effectue à partir de sources ouvertes : déclarations officielles, revue de presse, discours des ministères, des présidences, des organisations internationales, ainsi que des sources journalistiques, qui doivent être recoupées. Dans ce dernier cas, seules les sources journalistiques de la zone considérée doivent être utilisées et au moins trois sources doivent être citées concernant l'annonce d'un événement ou les déclarations retranscrites. Il est également possible de s'appuyer sur des comptes de réseaux sociaux de personnes ou d'organisations officielles vérifiées (Twitter, Facebook...).

Les brèves rédigées dans chaque veille sont de nature informatives et très factuelles mais elles permettent en outre de livrer au lecteur un minimum d'analyse et de décryptage de l'actualité à partir de votre connaissance de la thématique/situation internationale / problématique que vous couvrez. Elles vous permettent aussi de vous livrer à une analyse géopolitique en fonction de votre maîtrise du sujet traité.

La spécificité et la plus-value de la veille géopolitique EurasiaPeace réside dans le fait qu'elle s'intéresse moins, à la façon du journalisme, à la véracité des faits annoncés, mais aux discours qui sont portés sur ces faits qu'ils soient avérés ou non, et sur des éclairages les concernant, afin de décrypter des positionnements internationaux, et de fournir une analyse des <u>relations</u> internationales. Quoique porté sur l'actualité, cet exercice de veille a vocation à fournir à son public une analyse à plus long terme des dynamiques internationales et non de révéler des faits précis plusieurs jours après des annonces déjà faites dans les médias.

La plate-forme de publication eurasiapeace.org ne saurait en aucun cas être une tribune de diffusion militante et partiale. Aussi il est expressément demandé au contributeur de respecter un certain nombre de principes inhérents à l'activité de veille géopolitique en général et/ou à l'activité d'EurasiaPeace en particulier : objectivité, impartialité, respect des appartenances ethniques, sociales, religieuses et politiques, respect des opinions, non promotion de la violence et de la discrimination ainsi que de faire preuve d'ouverture d'esprit, de curiosité intellectuelle, d'aspiration au dialogue, de réflexion sur l'altérité, et de capacité à se remettre en cause.

LE FONCTIONNEMENT PRATIQUE DE L'ACTIVITE DE VEILLE GÉOPOLITIQUE CHEZ EURASIAPEACE

<u>Étape 1</u>: Écrire votre brève dans le **document individuel de veille remis par le coordinateur de veille** en veillant à mettre la bonne date. <u>Il faut actualiser le jour de publication de la veille à chaque fois</u>.

Veillez à respecter strictement les normes de rédaction fournies. Dans le cas contraire, la veille ne sera ni validée ni publiée par le coordinateur de veille. [format de date, texte justifié, police Georgia 12, italique pour les citations, crochets pour la concordance des temps entre guillemets, etc....]

Étape 2: Copier tout le texte en prenant absolument la partie du haut (c'est à dire « les dossiers que nous suivons » avec sa liste et le lien vers l'abonnement).

Étape 3: le coller dans votre article sur le site. Faire de même pour votre titre qui reste toujours le même (<u>sauf la date</u>). Et suivre toutes les étapes décrites dans le guide de rédaction sur le site (<u>fixation</u> de la balise après 2 lignes, SEO en entier, **catégories à cocher (votre zone géographique + « toutes les veilles »**, protection du contenu [cocher les cases oui, free et silver]).

Étape 4 : Soumettre à la relecture directement sur le site ! Vous avez la possibilité de prévisualiser et de faire des corrections (voir guide). Et prévenez sur le groupe whatsapp que votre veille est déposée !

Étape 5 : Répétez l'opération pour votre article en anglais (voir guide) et soumettre également à la relecture !

Étape 6 : Coller votre brève dans le Googledoc commun. Le coordinateur de veille s'occupe personnellement de l'archivage de toutes les veilles de votre zone géographique, auxquelles vous avez accès ponctuellement sur demande.

<u>Étape 7</u> **Vous pouvez en faire la publicité via vos médias sociaux.** Votre brève sera aussi relayée via la newsletter hebdomadaire.

Après la signature de ce contrat et du contrat de cession des droits d'auteur, et votre souscription à l' « abonnement contributeur » mensuel, plusieurs documents vous sont remis :

- Un document individuel de veille
- Un guide de publication sur le site
- Un guide des normes de rédaction

De même, **un statut d'auteur vous est accordé sur le site.** Seuls les coordinateurs de veille ont les droits de publication qu'ils s'engagent à n'utiliser que pour les publications des brèves de veille géopolitique.

Toutes les contributions publiées sont signées du prénom et du nom du contributeur et l'analyse qu'il produit n'engage que sa seule responsabilité. Seront refusées tous les écrits qui contreviennent aux valeurs d'EurasiaPeace exposées plus haut.

Par ailleurs, toute demande d'anonymat du contributeur sera acceptée et honorée à condition que le contributeur fournisse à Morgan Caillet un nom d'auteur de remplacement. Les photos du contributeur seront également retirées du site et son nom ne sera pas mentionné sur les médias sociaux.

Il est également fourni un accès à plusieurs documents partagés : <u>document de veille géopolitique</u> (pour le dépôt après publication sur le site aux fins d'archivages), <u>document de synthèse mensuelle</u> (pour le dépôt de 5 lignes de synthèse avant le dernier jour du mois), <u>document de sources</u> répertoriant toutes les sources officielles et journalistiques utiles (que le contributeur peut alimenter).

Le contributeur est également connecté au groupe whatsapp de sa zone géopolitique. Seuls les coordinateurs de veille sont connectés à l'ensemble des groupes/zone. Le contributeur a également accès à un groupe réunissant tous les contributeurs et permettant le partage d'informations utiles. Enfin un serveur a été mis en place relayant des offres d'emplois, de stage, de services civiques et autres....

<u>Note</u>: l'activité de veille géopolitique d'EurasiaPeace se déroule uniquement sur la <u>période de septembre à juin inclus</u>. Les contributions de la période de juillet et août peuvent néanmoins prendre la forme de rédaction d'articles, de réalisation d'entretiens, podcasts, travail sur des dossiers thématiques, rapports etc....

LE CONTRIBUTEUR S'ENGAGE FORMELLEMENT À :

- <u>Produire une brève selon la fréquence décidée dans le présent contrat</u> sur la veille géopolitique à laquelle il est rattaché, sur la problématique dont il assure le suivi hebdomadaire et au jour décidé également dans le présent contrat. A cet effet, il écrit sa brève directement sur le site à l'aide de son compte et le soumet à la relecture du coordinateur de veille, à l'aide du guide qui lui a été fourni. Il écrit <u>obligatoirement</u> une version française et une version anglaise de sa veille. Il lui est aussi possible d'écrire une version russe de celle-ci s'il le souhaite.
- Les contributeurs étrangers non francophones écrivent leurs brèves en anglais et dans une langue eurasiatique (de préférence le russe) et seules leurs synthèses mensuelles seront traduites en français par le coordinateur de veille.
- Fournir un <u>résumé de 5 lignes de sa thématique avant le dernier jour du mois</u> pour la veille mensuelle sur un document partagé dédié.
- Respecter les différentes étapes décrites plus haut et sur le document personnel de veille qui lui a été fourni.
- Respecter scrupuleusement les normes de rédaction présentées dans le document normes de rédaction qui lui a été fourni (orthographe, police, justification du texte, format des titres, longueur, hyperliens etc....). Dans le cas contraire, la brève du contributeur ne sera pas publiée.
- Effectuer un <u>véritable travail de recoupement des informations collectées</u> à partir de sources diversifiées qu'il cherchera à varier au maximum.
- Respecter les clauses du contrat de cession de droits d'auteurs conclu avec EurasiaPeace. <u>Il s'engage à signer tous les 3 mois l'annexe actualisée à son contrat.</u>
- Le contributeur est libre de mettre un terme à sa collaboration avec EurasiaPeace et à ce contrat quand il le souhaite. Il est demandé à celui-ci d'en faire part simplement sans justification nécessaire à la direction. Cette demande ne vaut pas contrainte.
- Cependant, sans contribution de sa part dans un délai de deux semaines après sa dernière contribution prévue, ou en l'absence de dépôt de la synthèse mensuelle, et en l'absence de réponse aux messages envoyés par le coordinateur de veille ou la direction par mail ou via le groupe whatsapp dans un délai de 72 h, son statut d'auteur sera supprimé et tous les accès aux outils de veille seront retirés. Il appartiendra alors au contributeur seul de résilier son « abonnement contributeur » mensuel. Le contributeur en cas d'oubli de cette démarche de résiliation ne pourra tenir Morgan Caillet pour responsable. Il lui incombera de s'acquitter de son abonnement jusqu'au dernier mois du jour de sa résiliation. Cet abonnement est résiliable à tout moment et prend effet au mois suivant.

Exemple : si vous résiliez votre contrat au 15 mai, seul le mois de mai sera payé et aucun prélèvement ne sera fait sur votre compte au mois de juin.

EURASIAPEACE S'ENGAGE À:

- EurasiaPeace s'engage à assurer la <u>maintenance du site eurasiapeace.org</u> et à développer tous les outils nécessaires au bon fonctionnement de la veille et à la promotion des compétences du réseau des contributeurs: documents collaboratifs d'accès aux sources, connexion document commun de veille et groupe whatsapp, mise à disposition complète des archives de veille à la demande, temps d'échange.
- EurasiaPeace s'engage à la <u>publication des brèves des contributeurs dans un délai maximum de</u> <u>48h</u> après leur soumission à la relecture sur le site.
- EurasiaPeace s'engage à mettre à disposition un interlocuteur privilégié pour répondre aux besoins, et aux sollicitations des contributeurs, ou aux éventuelles difficultés rencontrées dans le cadre de l'activité de veille, en l'occurrence le coordinateur de veille en premier lieu puis Morgan Caillet en second lieu. A cet effet, une équipe de coordinateurs-trices de veille est constituée afin d'accompagner au mieux les contributeurs dans cette activité.
- EurasiaPeace s'engage à <u>relayer de façon hebdomadaire les travaux des contributeurs via une</u> <u>newsletter hebdomadaire si et seulement si un minimum de 5 brèves a été publié dans la semaine</u> <u>par l'ensemble du groupe de contributeur.</u> Il est laissé un statut d'administrateur de la page LinkedIn aux coordinateurs de veille qui souhaitent relayer (via le compte LinkedIn d'EurasiaPeace) les travaux des contributeurs.
- EurasiaPeace s'engage à proposer aux divers contributeurs actifs des <u>contributions</u> supplémentaires correspondant à leurs domaines de compétence et permettant de développer <u>leur réseau professionnel</u>: organisations de webinaires, réalisations d'entretiens, participations à des dossiers thématiques et à des rapports ou autre.....Il fera ainsi ses meilleurs efforts pour les associer à tous les projets en cours de la structure en les informant et en les sollicitant pour leurs compétences diverses et variées. Ces travaux ne permettent aucune gratification financière.
- EurasiaPeace peut, <u>pour les contributeurs les plus actifs et les plus compétents, délivrer une recommandation</u> dans le cadre des recherches d'emplois et de stages.
- EurasiaPeace s'engage à donner accès à tous les contributeurs l'accès à un serveur dédié aux dépôt très réguliers d'offres d'emplois, de stages ou de services civiques et de toute offre de ce type...
- EurasiaPeace s'engage à <u>faire signer le présent contrat aux futurs contributeurs de veille uniquement après un entretien en visioconférence auprès de candidats retenus sur la base d'un CV et d'une lettre de motivation transmis en bonne et due forme à Morgan Caillet ou au coordinateur de veille. Et ce, afin de maintenir un niveau de qualité de la veille géopolitique de la structure.</u>

- EurasiaPeace s'engage à assurer l'anonymat du contributeur s'il en fait une demande écrite p	ar			
mail et fournit un nom d'auteur de remplacement. Sa photo permettant de l'identifier se	ra			
supprimée du site et son nom ne sera pas mentionné sur les médias sociaux.				

Par le présent contrat, le contributeur reconnaît avoir pris connaissance des caractéristiques de la veille géopolitique d'EurasiaPeace et de son mode de fonctionnement concret qu'il accepte. Il reconnaît également avoir pris connaissance de ses engagements dans le cadre de cette activité de veille qu'il accepte. Il reconnaît que ses engagements ne concernent spécifiquement que l'activité de veille géopolitique.

Il s'engage par conséquent à respecter scrupuleusement tous ces engagements et les valeurs d'EurasiaPeace

Il reconnaît et accepte que le présent contrat, même signé par les deux parties, ne prend effet qu'à partir de la souscription particulière de l'abonnement contributeur à 4,90€/mois qui doit être pris dans les 48h suivant sa signature, sans quoi ce contrat devient caduque.

Il est informé et accepte que, <u>sans contribution de sa part dans un délai de 14 jours après sa dernière contribution prévue</u>, <u>et en l'absence de réponse aux messages envoyés par le coordinateur de veille ou la direction par mail ou via le groupe whatsapp dans un délai de 72 h, son statut d'auteur sera supprimé et tous les accès aux outils de veille seront retirés. Il sera averti par mail dans les 24h suivants la résiliation de ce contrat par Morgan Caillet.</u>

Il appartiendra alors au contributeur seul de résilier son « abonnement contributeur » mensuel à partir de l'envoi de ce mail de résiliation accompagné d'un lien de désabonnement.

Le contributeur en cas d'oubli de cette démarche de résiliation ne pourra tenir Morgan Caillet pour responsable. Il lui incombera de s'acquitter de son abonnement jusqu'au dernier mois du jour de sa résiliation. Cet abonnement est résiliable à tout moment et prend effet au mois suivant.

SIGNATURE - (Chaque page du présent contrat doit être paraphée avec vos initiales) :

* à faire précéder de la mention « lu et approu	vé »
Le Contributeur :	Morgan Caillet / EurasiaPeace
NOM:	
Prénom:	
Adresse:	
Tél.:	
Mail.:	

Signature: